



Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Assemblée ordinaire du 6 avril 2021

Assemblées extraordinaires

Trois assemblées extraordinaires ont eu lieu, soit les 3, 11 et 25 mars :

- Fin du mandat de la directrice générale et greffière. Denis Savard occupera l'intérim en attente d'une nouvelle embauche.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 877-21 – gestion contractuelle.
- Embauche temporaire d'une inspectrice en bâtiment.

Urbanisme

Six nouvelles demandes de construction ont été approuvées par le Conseil. Madame Rochon a précisé au *Journal* que le nombre de demandes et inhabituellement élevé.

Parc Gilbert-Aubin

On annonce l'octroi d'une importante subvention de plus de 380 000 \$ grâce au programme d'aide financière aux infrastructures récréative et sportive. Ce montant s'ajoutera aux 30 000 \$ reçus à titre de don de la part de la Caisse Desjardins des Pays-d'en-Haut.

Cette subvention permettra de mettre en avant le plan directeur du parc, voulant la construction d'un chalet multifonctionnel quatre saisons avec toilettes à l'eau, l'installation d'un anneau de glace, l'aménagement d'un

parc canin et divers autres projets. Le contrat a d'ailleurs été octroyé afin de procéder au relevé topographique et à l'estimation des coûts.

Règlement 877-21 : gestion contractuelle

La loi le permettant désormais, le Conseil a approuvé un règlement modifiant le montant maximal pour l'octroi de certains contrats sans appel d'offres. Autrefois établi à 40 000 \$, ce montant sera maintenant de 100 000 \$.

Madame Rochon a expliqué au *Journal* que cette marge de manœuvre permettra plus de latitude dans l'octroi des contrats de services professionnels, particulièrement dans le contexte actuel de surplus de travail. On fait le choix d'embaucher des contractuels plutôt que de créer des postes permanents, et ce, afin d'assurer une saine gestion des finances, selon la mairesse. Par ailleurs, plusieurs mandats de services professionnels sont octroyés pour des tâches ponctuelles, liées à des projets spéciaux. Ils sont financés à même les subventions reçues.

Travaux publics

Le nettoyage des rues a déjà débuté. Une infolettre sera bientôt envoyée aux citoyens afin d'expliquer ce qu'ils

peuvent faire pour faciliter les opérations. Trois embauches temporaires pour la saison 2021 ont été effectuées.

Les triangles sur les dos d'âne seront bientôt peints. On attend également les opérations de lignage avant d'installer des signalisations en milieu de rues afin de prévenir la vitesse excessive, et ce, un peu partout dans la municipalité.

Un appel d'offres a été lancé pour l'achat d'un camion 6 roues muni d'équipement de déneigement. On prévoit l'achat d'une mini-excavatrice sous peu. Afin d'améliorer les conditions de travail des employés affectés à la chaussée, la Municipalité va se doter d'un équipement de pulvérisation sur remorque au coût d'environ 16 500 \$.

Sécurité publique

Une génératrice sera acquise et installée, au coût de 78 840 \$ plus taxes, afin de bonifier les infrastructures en cas de mesures d'urgence. En effet, la station de pompage n'étant pas dotée d'une génératrice, il devenait impératif d'y voir. Les charges avaient par ailleurs été prévues au budget 2021.

Quelques 50 000 \$ seront affectés à la réserve financière pour la sécurité civile, et ce afin de mettre de l'avant certaines mesures préventives.

Environnement

La nouvelle édition de la foire de l'environnement se tiendra le 29 mai prochain au parc Gilbert-Aubin. Une très belle surprise attendra les premiers arrivés. Tout au long de la journée, on procédera à une distribution

gratuite de paillis et de compost en un service à l'auto.

À partir du mois de mai, la collecte des ordures ménagères reviendra aux deux semaines. Le bac brun sera levé de manière hebdomadaire.

Le 22 avril, jour de la Terre, a été choisi comme date d'entrée en vigueur de l'interdiction des sacs de plastique sur le territoire. On invite d'ailleurs tous les citoyens à poser un geste concret afin de souligner cette journée importante.

Suite à l'embauche de nouveaux employés en urbanisme et en environnement, un véhicule supplémentaire sera nécessaire. Via le CGER, la Municipalité procédera à la location d'un véhicule électrique.

Événements

Le marathon et le demi-marathon du P'tit Train du Nord reviennent à Piedmont cette année. Le demi-marathon aura lieu le samedi 3 octobre, alors que le marathon aura lieu le dimanche 4 octobre. Les inscriptions sont d'ores et déjà presque complètes.

En appui à la semaine nationale du don d'organes et de tissus, du 18 au 24 avril, la Municipalité s'est engagée à déployer le drapeau à l'effigie du don d'organes.

Les petites vites

- Les inscriptions au Campuces sont débutées.
- L'événement *Courir à notre santé* se tiendra du 3 au 6 juin prochain.

• La patinoire fera place à un terrain de pickleball pendant la belle saison.

• Le comité des loisirs est à la recherche de photos prises à Piedmont entre 1923 et 2021, dans le cadre des préparations du centenaire.

• L'événement *Un enfant, un arbre* aura lieu le 7 août prochain.

• COVID : depuis deux mois, aucun cas à Piedmont.

L'organisme Soupe et cie tiendra son barrage annuel le 15 mai prochain entre 10h et 16h, au coin Avila et des Pentes. Il est aussi possible qu'un deuxième barrage, sur le chemin de la Gare, près du parc linéaire, prenne place.

Grâce au Fonds région et ruralité de la MRC des Pays-d'en-haut, un sentier multifonctionnel sera construit sur le chemin du Pont. Dédié à la mobilité active, il permettra de rejoindre la boulangerie Merci la vie, Alexandra yoga et le Moulin aux épices de manière sécuritaire. Le stationnement sur rue sera interdit. Les citoyens du chemin du Pont seront informés prochainement.

Poste de direction des ressources humaines, des communications et des loisirs – Le Conseil a annoncé l'embauche de madame Kathy Durocher au poste de directrice des ressources humaines, des communications et des loisirs. Il s'agit d'un nouveau poste, combinant la direction des trois services, ce qui avait été identifié comme un besoin à l'interne.

Élection municipale à venir

Nathalie Rochon se représentera à la mairie en 2021

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Déjà en mars, Nathalie Rochon annonçait qu'elle briguerait le poste de mairesse pour un nouveau mandat. Le Journal s'est entretenu avec elle afin de connaître ses motivations, les réalisations accomplies et celles qu'elle compte accomplir d'ici 2025.

L'envie de servir à nouveau

D'entrée de jeu, madame Rochon précise avoir toujours l'envie de servir ses concitoyens. Un mandat étant bien vite passé, plusieurs projets arriveront à leur terme dans les prochains mois, d'autres dans les prochaines années. Elle souhaite pouvoir voir les projets qu'elle a entrepris se concrétiser.

Fière de ce qui a été accompli

C'est sans cacher sa fierté que madame Rochon énumère certaines réalisations qui ont occupé son premier mandat.

D'abord, les enfants de Piedmont ont pu retourner dans les écoles de Saint-Sauveur, alors qu'ils avaient été dirigés vers Sainte-Adèle par ordre de la Commission scolaire quelques années auparavant. Ce retour a vivement amélioré la vie de plusieurs familles.

Aussi, elle a participé à la collaboration des neuf maires de la MRC qui a permis d'approuver le projet de complexe sportif et d'en entreprendre la construction. Il y avait

bien 20 ans déjà que ce projet était sur la table sans qu'un terrain d'entente n'ait été trouvé. La situation actuelle montre particulièrement à quel point la mise en branle du projet était critique : la récente flambée des prix l'aurait probablement rendu irréalisable s'il avait encore traîné.

La Municipalité s'est par ailleurs beaucoup modernisée – communications grâce aux cahiers et à la page Facebook, cafés-causeries et brunchs des nouveaux arrivants. Plusieurs commerces trouvent le territoire attractif : « Piedmont s'est beaucoup rapprochée de ses commerçants et elle attire de superbes commerces ».

Côté environnemental, madame Rochon parle des démarches qui ont été faites afin de favoriser le transport actif, du stationnement incitatif négocié avec les Sommets Saint-Sauveur, du règlement restreignant l'usage des pesticides, du bannissement des sacs plastique qui entrera en vigueur ce mois-ci. Les événements tenus par la Municipalité sont désormais écoresponsables. Le parc

Gilbert-Aubin est devenu un sanctuaire pour les monarches et accueille aussi quelques ruches urbaines. Les poules urbaines, bien que le règlement n'ait toujours pas été adopté, sont permises sur le territoire.

La qualité de l'eau de la rivière du Nord demeure une préoccupation. Des travaux de protection des berges ont été et seront effectués dans un avenir proche. Des études sont en cours concernant le ruissellement des eaux de pluie et Piedmont a agi afin de permettre aux propriétaires possédant des installations sanitaires vieillissantes de se doter d'un système à lampes UV alors que la superficie de leur terrain ne leur permet pas de construire un nouveau champ d'épuration. Les rues sont par ailleurs désormais nettoyées avec de l'eau non traitée.

Une partie du terrain du mont Olympia deviendra également propriété de la Municipalité, qui le protégera à perpétuité. Le passage devant notaire est attendu prochainement. Pour madame Rochon, il s'agit d'un legs important aux prochaines générations de Piedmontais. Cette acquisition, d'une superficie de plus de 40 hectares, garantira aux citoyens un meilleur accès à la Réserve Alfred-Kelly. Elle inclut par

ailleurs une servitude à perpétuité du sentier Wizzard.

Pour la vie communautaire, il faut souligner la récente obtention d'une importante subvention de plus de 380 000 \$ afin de réaliser le plan directeur du parc Gilbert-Aubin. Une salle polyvalente a également été acquise et jouera le rôle de salle communautaire, tout en accueillant les festivités du centenaire, qui ont également fait l'objet d'un travail en continu dans les dernières années.

Du pain sur la planche

Des dires de madame Rochon, il reste beaucoup à faire. Surtout, la refonte du plan d'urbanisme, qui sera entreprise dès que les circonstances le permettront. Le service de l'urbanisme étant débordé par l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux résidents et le manque de stabilité au niveau du personnel, il est difficile de dire quand les consultations seront entreprises exactement.

Madame Rochon, questionnée au sujet de sa vision du territoire dans 15 ans, explique qu'elle souhaite que la municipalité reste comme elle est, avec une touche de modernisation supplémentaire. Elle soutient que sa connaissance du territoire lui permet de bien saisir les enjeux qui se



Nathalie Rochon

présentent, alors que la demande est très forte et risque d'engendrer une pression considérable sur de nombreux espaces verts qui demeurent à ce jour privés.

Consciente du désir des citoyens de ne pas voir Piedmont devenir une banlieue ordinaire, elle souligne l'importance de continuer à protéger le plus de territoire possible et de, justement, revoir le plan d'urbanisme afin qu'il protège mieux les paysages et l'environnement.

Elle indique également que le périmètre urbain devrait être révisé afin d'inclure la partie sud de la route 117. Les accès à l'aqueduc, à l'égout et au gaz y sont possibles et il serait souhaitable de concrétiser la mission commerciale de cet axe stratégique du territoire.

Le plan d'urbanisme pourra aussi identifier les lieux nécessaires à la concrétisation d'un réel plan de transports actifs. « Il reste beaucoup de choses à faire. Je n'ai pas le choix de continuer! »